

Ecole élémentaire
105 rue Centrale
69970 Marennes
TEL : 04/78/96/99/18
Ce.0693043h@ac-lyon.fr

PROCES VERBAL CONSEIL D'ECOLE LUNDI 02 NOVEMBRE 2020 17H30

CLOTURE à 19H00

Représentants de l'Education Nationale :

M. ADLER, IEN absent excusé

Mme CHAMFRAY, Mme DHERS, Mme LAFAY, Mme ANGLADA, enseignantes

Mme MARTINEZ ne s'est pas connectée

Représentants de la Mairie :

M. ABELLAN Maire absent excusé

Mme MORCILLO, Mme BULLION, Mme PECHOUX, Mme BOURACHOT et M. DELÔME élus municipaux à la commission scolaire.

Représentants parents :

Titulaires : Mme MILETTO, Mme PELLETIER, Mme POTY, Mme GUDEFIN DE VIRY

Suppléants : Mme GUILLEMOND

ORDRE DU JOUR

1/ Résultats des élections

2/ Règlement intérieur

3/ Bilan OCCE et subventions

4/ Sécurité et protocole sanitaire

5/ effectifs rentrée 2020 et prévisions 2021

6/ Projets et vie école

7/ Les travaux

8/ Questions des parents

Le procès verbal du troisième conseil d'école du 23 juin 2020 n'appelle pas à remarques, il est donc entériné.

Rappel Numéros et adresses : IEN SAINT PIERRE DE CHANDIEU
86 bis Rte de Givors
69780 SAINT PIERRE DE CHANDIEU
0478218016

DSDEN du RHONE
21 RUE JABOULAY
69000 LYON

1/ Résultat des élections

Il y a eu 159 votants sur 207 électeurs inscrits, soit 77% de participation.

Il y avait 7 bulletins blancs ou nuls et 152 bulletins exprimés

5 sièges ont été pourvus et il y a 5 suppléants.

Titulaires : Mme MILETTO, Mme PELLETIER, Mme MASVEYRAUD, Mme POTY, Mme GUDEFIN DE VIRY

Suppléants : Mme CASANOVA, Mme GENTIL, Mme HABERT, Mme TRILLAT, Mme GUILLEMOND

Rôle des parents d'élève au conseil d'école

Le conseil d'école, sur proposition du directeur d'école :

- vote le règlement intérieur de l'école ;
- adopte le projet d'école ;
- établit le projet d'organisation de la semaine scolaire soumis au DSDEN.
- donne son avis et fait des suggestions sur la vie et le fonctionnement de l'école.

Il est expressément consulté sur :

- les activités pédagogiques, culturelles, sportives ... en relation avec les programmes nationaux ;
- l'utilisation des moyens alloués à l'école ;
- la restauration scolaire ;
- l'hygiène scolaire ;
- la protection et la sécurité des enfants ;
- les conditions d'intégration des enfants handicapés ;
- les activités péri-scolaires.

Le conseil d'école est consulté par le maire pour l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école. Il donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles.

2/ Règlement intérieur

Nous prenons le règlement départemental en y intégrant nos horaires qui sont propres à notre commune.

Envoi à chaque membre de la réunion pour lecture du règlement intérieur et vote de celui-ci à l'unanimité. A consulter sur le blog.(infos dans le cahier de liaison)

Document joint.

Le protocole sanitaire est renforcé depuis lundi 02 novembre, les enfants de l'élémentaire portent des masques, le brassage des élèves est à éviter et les gestes barrières sont renforcés.

Afin d'éviter de mélanger les flux d'élèves et de respecter le temps de passage de chaque classe pour le lavage des mains, les horaires d'entrée et de sortie des élèves ont été décalés :

Classe CE2/CM1 : 8h15-11h15 et 13h15-16h15

Classe : CP : 8h20-11h20 et 13h20-16h20

Classe CE2 : 8h25-11h25 et 13h25-16h25

Classe CM2 : 8h30-11h30 et 13h30-16h30

Classe CE1 : 8h35-11h35 et 13h35-16h35

3/ Bilan OCCE et crédits mairie

Restait en septembre sur le compte : 4239.06 euros.

De plus, l'association les p'tits marennois va nous verser 250 euros par classe, soit 4250 euros.

Cet argent permet de payer :

- l'adhésion à l'OCCE et l'assurance soit 321.95 euros
- L'inscription, plus la série de livres pour le jury de lecture les incorruptibles
- Achats divers.
- L'adhésion à l'usep.
- Un projet sur l'année pour les classes

Merci aux personnes qui vérifient les comptes.

Aucune cotisation ne sera demandée cette année. Vote du conseil d'école à l'unanimité.

Les crédits mairie sont alloués par année scolaire :

pour 2020, il y a 43 euros alloués par enfants sur une base de 128 élèves soit 5504 euros et 1500 euros alloués au fonctionnement : direction, papier, photocopie... Soit un total de 7004 euros.

De plus, la municipalité paie la piscine : Soit 22 séances et le transport en car. (prix séance : 250 euros et transport environ 110 euros le voyage)

4/ Sécurité et protocole sanitaire

Une alerte feu a été effectuée le 28 septembre 2020 à 10h00. Rien à signaler. Les temps de sortie puis sortie et comptage des élèves sont très rapides.

Le PPMS est en place, chaque enseignant connaît son rôle en cas d'alerte, il est commun aux deux écoles car les locaux sont communs. Un exercice sera effectué le lundi 23 novembre.

Présentation rapide au conseil d'école. Rappel important, les parents ne doivent en aucun cas venir à l'école en cas de confinement celui-ci n'est levé que par les autorités compétentes.

Exercice attentat fuite

Un exercice fuite en cas d'intrusion a été effectué le mardi 13 octobre à 10h00.

L'alarme s'est bien déclenchée et a été entendue de chaque classe.

Elle peut être déclenchée depuis les classes du directeur et de la directrice.

Voir pour mettre des films sur les vitres des classes donnant sur la cour qui empêcherait d'être vu de l'extérieur.

La sortie de l'école par le portillon de la cour maternelle s'est faite en deux minutes et au bout de trois minutes tous les élèves étaient cachés derrière la maison des associations et vers la mairie.

Rappel ses exercices se font en relation avec les gendarmes responsables de la sécurité des écoles en charge de notre secteur.

Protocole sanitaire : les entrées et sorties des élèves se font par classes. Les récréations se font sur trois zones et les classes tournent afin de ne pas se mélanger.

Il y a lavage des mains plusieurs fois par jour.

Si un cas est avéré dans une classe, les parents de la classe seront informés mais la classe ne fermera pas.

5/ Les effectifs et la prévision rentrée 2021

Les effectifs :

- Rentrée septembre 2020 : 5 classes : 128 enfants : 25 CP, 23 CE1, 32 CE2, 22 CM1, 26 CM2
 - : CP 25 : Madame CHAMFRAY
 - : CE1 23 : Madame DHERS et Mme BOUIX le mardi
 - : CE2 28 : Madame MARTINEZ
 - : CE2-CM1 26 : Madame LAFAY et Madame BOUVIER vendredi (4 CE2 et 22 CM1)
 - : CM2 26 : Madame ANGLADA et Madame DOBELMANN le jeudi pour la décharge de la direction

- Prévision rentrée 2020 : 131 élèves : 29 CP, 25 CE1, 23 CE2, 32 CM1, 22 CM2.

Simple montée pédagogique.

6/ Projets et vie école

Dans le cadre du projet d'école, les APC se font le midi ou parfois le soir selon les classes avec un travail particulier autour de la lecture et des mathématiques. Les parents concernés sont prévenus par les enseignants en charge de la classe ou du groupe d'APC de leur enfant.

Le fonctionnement normal de la bibliothèque n'a pas repris mais les enseignantes vont aller chercher des livres que les enfants auront durant trois semaines dans la classe.

Deux classes participent à l'Usep qui s'est adapté aux conditions sanitaires et proposent des rencontres par classes.

Le cross se fera à Chaponnay, on va sur un même lieu mais on court seulement avec les élèves d'une école qui sont en récréation ensemble. Il aura lieu courant décembre.

Les classes de Mme Lafay et Anglada participeront à une rencontre danse, la seconde activité est badminton et course d'orientation.

Trois classes vont à la piscine de Villette de Vienne, le vendredi en milieu de matinée pour les CE1 et CE2 en période 1 (septembre à décembre) et pour les CP le jeudi après midi en période 2 (décembre à mars).

Travail sur le tri avec des interventions dans les classes au mois de mars.

Les classes de CP, CE1 et CE2 participent aux incorruptibles, lecture d'une série de livres et vote par les enfants.

Les classes de CM1 et CM2 sont abonnées au journal, un jour une actu.

Nous avons comme projet de faire venir un auteur.

Les cinq classes participeront au printemps des poètes.

Un travail autour des valeurs sera poursuivi avec la chorale : lutte contre le harcèlement, amitié, développement durable, solidarité...

Pour Noël, les parents pourront récupérer les commandes de pochettes, mais le marché de Noël est annulé.

Le photographe viendra le jeudi 12 novembre pour réaliser des photos de classe.

7/ Les travaux

Un rangement pour les vélos avait été demandé l'an dernier.

Subvention pour les tni fixes, où en est-on du projet ? pas de réponse mais le dossier était complet et nous sommes dans les temps car la réponse est pour le début 2021.

Les demandes de petits travaux sont notées dans un cahier qui est remis à chaque période de vacances.

Les enseignantes redemandent si les photocopies couleurs peuvent se faire sur le photocopieur de l'école.

Proposition de module apprendre à porter secours pour tous les enfants : proposition intéressante. Pour l'instant, les Cm2 suite à un module de 8 à 10 semaines valident leur apprendre à porter secours avant de se rendre au collège.

Le matériel informatique et son utilisation, chaque enseignant a expliqué ce qu'il faisait dans sa classe, Cp, travail sur la lecture, CM1 blog, création d'une adresse fictive et quelques notions de traitement de texte.

Cm2 : validation du B2I : traitement de texte, mise en page, insertion d'images et utilisation de logiciel d'entraînement en français.

Internet est validé avec des exposés où les recherches se font avec les parents à la maison car la connexion est compliquée quand il y a plusieurs ordinateurs.

La date du prochain conseil d'école est fixée au lundi 8 mars à 17h30.

Séance levée à 19h00

La présidente

I. ANGLADA
Directrice élémentaire

La Secrétaire

C. CHAMFRAY
enseignante